

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence Géographie et aménagement

- Université de Pau et des Pays de l'Adour - UPPA

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Arts, lettres, langues, sciences humaines et sports (ALLSHS)

Établissement déposant : Université de Pau et des Pays de l'Adour - UPPA

Établissement(s) cohabilités : /

Portée par l'unité de formation et de recherche *Lettres, langues, sciences humaines et sports*, la licence mention *Géographie et aménagement* propose un socle commun à dominante disciplinaire en 1^{ère} année (L1) et 2^{ème} année (L2), mais qui offre aussi un tiers d'enseignements permettant l'acquisition de compétences transversales (méthodologie, langues) et l'ouverture vers des disciplines de sciences humaines et sociales connexes. La 3^{ème} année (L3) comprend trois parcours, en accord avec les possibilités d'insertion professionnelle ou de poursuite d'études : un parcours 1 *Enseignement* ; un parcours 2 *Environnement* et un parcours 3 *Aménagement*. Par ailleurs, la formation intègre à tous les niveaux des apprentissages de techniques numériques et des approches de préprofessionnalisation.

Avis du comité d'experts

La structure de la formation est très équilibrée et le cursus apparaît en parfaite cohérence avec ses objectifs. Les domaines de compétence ciblés, la transformation des territoires, le traitement quantitatif et qualitatif des données, la communication de l'information géographique, les approches théoriques et pratiques sociopolitiques, culturelles, naturalistes et quantitatives prennent en compte la diversité des débouchés. L'encouragement à l'apprentissage d'une 2^{nde} langue étrangère est en mesure de stimuler l'ouverture internationale des étudiants, que 4 à 8 % des effectifs concrétisent par un séjour d'études à l'étranger. S'il existe des enseignements voués à l'initiation à des disciplines de sciences humaines et sociales parentes, on peut regretter l'absence de choix optionnels autorisant explicitement l'ouverture vers les sciences de la terre et de la vie. Notons en outre que la participation d'anciens étudiants devenus professionnels à l'offre de stages conforte le lien rétroactif, régulièrement actualisé entre la formation et l'insertion professionnelle. Sur la forme, les éléments présentés dans le dossier ne permettent pas d'apprécier de façon précise le contenu pédagogique des enseignements et, de ce point de vue, les divergences observées entre le document de synthèse et les fiches annexées ne favorisent pas une bonne assimilation du programme de formation (progressivité pédagogique des unités d'enseignement (UE) disciplinaires par exemple).

Le positionnement de la mention au sein de l'UPPA est tout à fait pertinent. Elle s'intègre, en effet, dans un cursus complet débouchant notamment sur un master disciplinaire *Géographie, aménagement, sociologie* et une formation doctorale adossés au laboratoire de recherche *Société, environnement, territoire*. Le lien étroit entretenu avec ce dernier bénéficie largement à la formation et à sa mise en perspective professionnelle. Par ailleurs, l'ancrage dans l'environnement socio-économique local profite des relations nouées avec les professionnels et le réseau d'anciens étudiants.

L'équipe pédagogique comprend pour l'essentiel des enseignants-chercheurs du département « Géographie ». On peut s'étonner de la faible participation de spécialistes d'autres disciplines et/ou de professionnels (40 heures pour ces derniers). Ainsi, le parcours 3 ne bénéficie pas de l'intervention d'acteurs des politiques de l'aménagement territorial. On peut s'interroger aussi sur la faiblesse relative des volumes horaires assumés par des enseignants-chercheurs de rang A (191 heures). Le pilotage de la formation est assuré par une équipe très structurée mobilisant, autour du responsable de mention, une douzaine de personnes affectées aux diverses missions pédagogiques, selon une organisation qui peut apparaître quelque peu morcelée et où l'engagement exclusif de maîtres de conférences souligne, une nouvelle fois, la faible implication des enseignants-chercheurs de rang A dans cette formation de licence.

La nette baisse des effectifs enregistrée avant 2009 et l'orientation des étudiants des départements proches vers des pôles universitaires plus éloignés posent le problème de l'attractivité de cette formation à fort recrutement régional. Néanmoins, les effectifs sont restés stables sur les six dernières années (130-150 étudiants) en même temps que se développait une politique soutenue d'information et de communication auprès des lycéens. Les taux de réussite sont très satisfaisants. Mais le fort taux de réussite affiché en L1 (72-93 %) masque une part significative d'abandons (30 % en moyenne sur la période). Les enquêtes conduites en 2008, 2011 et 2013 sur le devenir des promotions étudiantes plaident en faveur du projet pédagogique. Ainsi, 80 % des diplômés du L3 ont poursuivi avec succès leurs études en master ou ont obtenu un concours de la fonction publique.

Par ailleurs, les taux d'insertion professionnelle sont encourageants, témoignant ainsi d'une entrée rapide dans la vie professionnelle, rarement toutefois après la licence. Pour les promotions de 2004 à 2007, le taux d'insertion se situait autour de 70 %. En 2008, 62 % des 469 licenciés interrogés étaient en situation d'emploi. En 2012, 78 % des 196 licenciés étaient entrés dans la vie active. Notons enfin que la répartition géographique des emplois privilégie la région, ce qui démontre l'adéquation de la formation aux débouchés disponibles dans son environnement méridional.

Éléments spécifiques de la mention

<p>Place de la recherche</p>	<p>L'encadrement des projets tuteurés et des stages s'appuie sur le laboratoire de recherche <i>Société, environnement, territoire</i>, qui participe aussi à la formation des étudiants en master. S'il ne s'agit pas pour autant d'une initiation à la recherche au sens propre, la formation suscite des vocations, dans la mesure où près du tiers des doctorants actuels accueillis au sein du laboratoire (8 sur 28) sont issus de la licence <i>Géographie et aménagement</i>.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La structure de la licence prend acte de la grande diversité des débouchés, confirmée par les enquêtes statistiques successives, en offrant, à partir de la L3, une formation adaptée à la préparation aux carrières de l'enseignement et de l'administration, des collectivités et professions libérales, et une préparation aux filières techniques et professionnelles. Par ailleurs, le projet professionnel de l'étudiant en L1, les portefeuilles d'expériences et de compétences en L2, l'enseignement des champs professionnels, les ateliers et projets tuteurés (à l'origine de rencontres avec des professionnels), les sorties de terrain et la mise en pratique du stage en L3 sont des outils pédagogiques essentiels de la préprofessionnalisation au sein de la formation.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les initiatives en la matière sont nombreuses et adaptées : ateliers et projets tuteurés ; stage préprofessionnel obligatoire (parcours 3 du L3) ou facultatif (parcours 1 et 2 du L3) ; sorties de terrain organisées tout au long du cursus de trois ans. Compte tenu de son importance pour une première prise de contact avec le monde professionnel et la valorisation du curriculum vitae du jeune diplômé, le stage préprofessionnel devrait être obligatoire pour tous.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Malgré une situation géographique frontalière stratégique, le projet de formation n'affiche pas de réel positionnement européen ou international. La mobilité étudiante reste limitée à un à trois entrants et quatre à huit sortants selon les années. Dans ce contexte, le programme d'échanges Erasmus ne semble être actif que pour les seules destinations espagnoles avec non moins de six universités (Madrid, Malaga, Murcie, Salamanque, Saragosse, Séville) dont un intéressant cursus bilatéral (Saragosse). La vision de l'ouverture internationale des sortants demeure donc très sélective, et déterminée par la proximité du pays voisin, alors que les étudiants entrants proviennent d'autres pays de l'Union européenne. Ainsi, il ne faudrait pas que la position privilégiée de l'université, aux confins de la France et aux marges de la péninsule ibérique, réduise la focale et les perspectives de l'ouverture internationale.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Les démarches destinées à l'information des lycéens sont nombreuses (site internet, plaquettes, rencontre et interventions dans les lycées, salons). L'équipe propose, par ailleurs, un accompagnement personnalisé des étudiants (enseignants référents, tutorat et soutien), susceptible de soutenir ceux qui sont en difficulté. Afin de ménager des passerelles, l'architecture de la licence prévoit un nombre élevé de quatre options non disciplinaires en L1, un dispositif de réorientation à l'issue du 1^{er} semestre, et une ouverture vers les sciences humaines et sociales en L2.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Dès la 1^{ère} année, les enseignements donnent une large place aux travaux dirigés, ce qui mérite d'être souligné. Ajoutons que les approches de terrain, indispensables à la formation d'un géographe, ne sont pas négligées, même si elles pourraient encore être renforcées. Les étudiants confrontés à des contraintes particulières sont relativement nombreux ; ce qui a conduit l'équipe pédagogique à des adaptations personnalisées. L'acquisition de compétences transversales comme l'apprentissage des langues sont clairement assumés et il faut noter la forte incitation au suivi d'une deuxième langue vivante. Le développement soutenu de la culture numérique s'inscrit dans une logique progressive : recherche documentaire en L1 ; statistiques et cartographie en L2 ; systèmes d'information géographique et méthodologie d'enquête en L3.</p>

<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les règles de capitalisation, de compensation et de rattrapage sont classiques et conformes aux modalités retenues par l'établissement. Un point fort est à saluer : la part très importante réservée au contrôle continu, en progression sur le cursus de trois ans (de 60 % en 1^{ère} année à 95 % en 3^{ème} année). La logique d'attribution des crédits européens et des coefficients apparaît mal et ces éléments deviennent incompréhensibles si l'on compare le document principal aux pièces annexées. Le jury d'examen, réuni trois fois par an, mobilise l'ensemble de l'équipe d'enseignants, au bénéfice d'une évaluation cohérente des étudiants et de la prise en compte des cas particuliers.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>La formation, pilote dans ce domaine au sein de l'université, met en pratique un suivi des compétences de l'étudiant qui prévoit, en L1, un « livret de l'étudiant », en L2, un « portefeuille d'expériences et de compétences » individuel géré par deux enseignants responsables et, en L3, une préparation au stage et aux orientations professionnelles. Ce dispositif, très bien articulé à tous les niveaux, est donc un sérieux atout pour la réussite du parcours d'étude personnalisé de l'étudiant.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi assuré par l'observatoire des étudiants (ODE) au niveau de l'établissement a fait l'objet d'une analyse complète et bien argumentée. A cela s'ajoutent, à l'initiative du département, des enquêtes complémentaires et un large éventail d'informations diffusées sur le site internet ou par l'envoi de plaquettes qui traduisent le souci, régulièrement exprimé par les responsables, d'une traçabilité et d'une mesurabilité de l'adéquation de la formation aux possibilités de recrutement sur le marché du travail.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Le fonctionnement du conseil de perfectionnement soulève des interrogations : il n'a été réuni qu'une seule fois ; il ne comporte pas semble-t-il de membre étudiant ; son objectif initial a été détourné pour prendre la forme aujourd'hui de séminaires thématiques. Observons néanmoins que la participation à cette institution d'externes qualifiés est une initiative positive, car elle est susceptible de favoriser l'adaptation régulière de la formation aux attentes des étudiants et du monde du travail. Les procédures d'autoévaluation sont très riches. La formation fait l'objet, en effet, d'une évaluation coordonnée par l'ODE au niveau de l'établissement, complétée en interne par l'évaluation des enseignements. A cela s'ajoutent des commissions paritaires semestrielles, regroupant représentants étudiants et enseignants, mais dont les attributions restent à éclaircir.</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- L'offre de formation assume et revendique son ancrage régional, ce qui se traduit par le recrutement de près de la moitié des diplômés dans les régions proches.
- La formation est attractive, bien articulée selon une logique de spécialisation progressive s'ouvrant sur trois champs potentiels de poursuite d'études et/ou d'insertion professionnelle.
- Consciente de l'enjeu que représente l'attractivité pour une université située hors des grands centres urbains, la formation mise sur la qualité de l'accompagnement de ses effectifs plutôt réduits, de l'encadrement et du suivi pédagogique personnalisé. Ainsi, la part importante des travaux dirigés, la place réservée aux ateliers, aux sorties de terrain, aux projets tuteurés et aux stages, comme le développement soutenu sur l'ensemble du cursus du contrôle continu, sont susceptibles d'inciter les étudiants à s'approprier leur cursus et se mobiliser dans leur travail.
- Le bon taux de réponse des anciens diplômés aux enquêtes, conséquence probable d'une expérience académique vécue comme positive, est à ce titre un outil précieux pour renforcer le lien avec le monde professionnel et ses attentes, dans des domaines très variés.
- Le rattachement des enseignants-chercheurs à un même laboratoire de recherche est un gage de cohérence et de cohésion, notamment dans la perspective d'une poursuite des études en master.
- L'accueil, le suivi des étudiants, les protocoles d'autoévaluation révèlent l'intérêt de l'équipe pédagogique pour son public.

Points faibles :

- L'architecture des enseignements n'est pas présentée de manière cohérente ni claire d'un document de référence à l'autre, et il est donc difficile de se forger une idée précise de l'ensemble des intitulés, des contenus, et de la progression pédagogique qui sous-tend la répartition des UE sur les trois années. En dehors de l'aide au développement de la prise d'initiative et de l'autonomie personnelles des étudiants, revendiquée et commentée comme un des buts pédagogiques majeurs, très positifs en soi, il manque un fil conducteur pour mieux comprendre la hiérarchie des UE disciplinaires du premier au 6^{ème} semestre.
- Le resserrement disciplinaire de l'équipe pédagogique, notamment au niveau du parcours *Aménagement* du L3, n'est pas satisfaisant. Dans ce contexte, la participation des intervenants extérieurs - professionnels - est insuffisante et mériterait quelques éclaircissements. De plus, l'absence d'enseignants-chercheurs de rang A dans le pilotage de la formation de licence, comme leur participation discrète aux enseignements, sont tout à fait regrettables.
- Les choix des étudiants sortants, exclusivement orientés vers l'Espagne et le Canada francophone, ne sont pas assez diversifiés et trop tributaires de la situation frontalière de l'université qui défend certes son rôle d'université de proximité pour une région voisine de la péninsule ibérique, mais qui devrait encourager ses étudiants à une plus grande ouverture européenne dans le cadre du programme Erasmus.
- Le dispositif du stage professionnel de troisième année n'est pas généralisé, car obligatoire pour un seul des trois parcours.
- L'effacement du conseil de perfectionnement au profit d'autres protocoles d'autoévaluation et, notamment, des commissions paritaires interroge. Peut-on traiter efficacement dans un tel cadre des questions relatives à l'évolution de la politique de formation, au fonctionnement pédagogique et logistique des semestres, aux modalités d'évaluation des étudiants,...

Conclusions :

La licence mention *Géographie et aménagement* est une formation bien structurée et ambitieuse, portée par une équipe pédagogique montrant un haut niveau d'implication. Aussi, les protocoles d'apprentissage proposés sont-ils susceptibles de dynamiser et de soutenir le travail des étudiants. Elle possède, en outre, des atouts indéniables en termes d'adossement à un laboratoire de recherche, d'harmonisation de la formation avec les besoins du marché du travail, notamment dans son environnement géographiquement proche, et du contact entretenu avec ce dernier dans le cadre de la formation. La diversité des champs disciplinaires reflète celle des domaines de compétences visées ; le lien des UE non disciplinaires avec les objectifs devrait, en revanche, être mieux ciblé, ou pour le moins davantage lisible.

En L3, la formation profiterait sans doute avantageusement d'apports plus conséquents de spécialistes de disciplines connexes ou de professionnels du domaine de l'aménagement. De même et compte tenu de son importance pour la préparation des étudiants à l'intégration dans le monde du travail, la prise de contact concrète avec les institutions et les entreprises ciblées par la formation, et pour la constitution d'un curriculum vitae conforme aux attentes, un stage de fin d'études obligatoire généralisé pour les trois parcours serait tout à fait préférable à un stage optionnel.

Observations de l'établissement

Observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES

Licence Géographie et aménagement

En réponse aux points suivants, évoqués par le comité d'experts, l'équipe de formation de la licence Géographie et aménagement souhaite apporter les précisions suivantes.

1. Présentation de l'architecture des enseignements

Du 1er au 6ème semestre, la licence de Géographie et aménagement est organisée dans l'esprit d'une spécialisation progressive jusqu'à la spécification des parcours en 3ème année.

La 1ère année de Licence est une année de découverte du domaine des sciences humaines et sociales et de la Géographie enseignée à l'université. Pour la Géographie, l'objectif principal est d'accompagner les néo-étudiants dans le passage d'une vision scolaire à une vision scientifique et professionnelle de la discipline.

La deuxième année est recentrée sur la formation disciplinaire. Elle vise à conforter les acquis disciplinaires de la première année mais aussi et à approfondir la maîtrise des notions, concepts, méthodes et outils propres à la Géographie.

La troisième année est une année de spécialisation thématique. Les étudiants choisissent un des trois parcours en lien avec les poursuites d'études soit dans les spécialités DAST et LTDT du Master Géographie, Aménagement, Sociologie, soit dans le Master Enseignement Education et Formation (MEEF), soit dans d'autres masters extérieurs à l'établissement.

2. Resserrement disciplinaire de l'équipe pédagogique et participation d'intervenants extérieurs

La licence de Géographie et aménagement n'est pas une licence professionnelle, ce qui implique une faible participation des représentants du monde socioprofessionnel. Par contre, la formation s'appuie :

- sur les nombreuses expériences extra-universitaires actuelles ou professionnelles passées de ses enseignants et enseignants chercheurs dans la gestion de projets, l'exercice de fonctions d'experts ou de praticiens dans le domaine de l'aménagement, de l'urbanisme, de l'environnement, du développement local et territorial voire de l'enseignement secondaire ou primaire ;*
- sur les personnels (chercheur et ingénieur d'étude) de l'UMR CNRS-UPPA à laquelle est adossé le département de Géographie et aménagement et de la cellule de transfert de compétences SET-Transfert.*

Ensuite, il convient de rappeler l'existence d'ateliers comme le diagnostic de territoire proposé en L3 qui a notamment pour fonction de mettre les étudiants en situation de rencontres et dialogue avec les professionnels.

Enfin, il faut aussi noter que depuis 2014, avec l'appui financier de la Démarche Qualité de l'établissement, la formation a mis en place des Géoforums qui créent des opportunités de rencontres entre les étudiants de Licence et les professionnels invités pour décrire leurs métiers.

3. Mobilité étudiante orientée vers l'Espagne et le Canada francophone

Les étudiants sont encouragés à la mobilité dès la Licence 2. Le fait qu'ils choisissent de façon privilégiée une mobilité vers l'Espagne ou le Québec est intimement lié à la proximité géographique ou culturelle mais aussi à la carte des accords de l'UPPA et aux relations que les enseignants chercheurs ont tissé depuis plusieurs années avec certaines universités. Nous estimons qu'il est déjà très positif de pouvoir faire vivre ces relations par de la mobilité étudiante dont la gestion est très chronophage pour les collègues en charge des dossiers.

4. Stage professionnel en 3ème année de licence

La possibilité de faire un stage professionnel est offerte aux étudiants des 3 parcours de la 3ème année de Licence. Mais, nous avons estimé ne pas devoir rendre obligatoire ce stage pour plusieurs raisons.

- Il est assez difficile d'inscrire le stage et son évaluation dans le cursus actuel du fait des sessions rapprochées de mai et juin. A moins de programmer un stage anticipé qui se déroule en cours d'année (mais qu'il faut alors réussir à caler dans l'emploi du temps de la formation), un stage de fin d'année ne peut pas être évalué à la première session dans les conditions actuelles.

- Il faut ensuite noter que les parcours des étudiants inscrits en Licence se diversifient. Le nombre d'étudiants intégrant le parcours de Licence après obtention d'un BTS ou un DUT est en augmentation. Le stage ne représente donc pas pour tous une attente forte dans ce cycle (les étudiants titulaires d'un BTS etc...ont déjà eu cette pratique professionnelle). En revanche, depuis 2 maquettes d'habilitation, l'accent est mis volontairement sur l'insertion pro qui aménage autrement dans le cursus la prise de contact avec les milieux professionnels (conférences co-organisées avec le SCUJO-IP et permettant de faire participer des acteurs professionnels comme par exemple sur les métiers de la fonction publique territoriale), entraînement à l'entretien de stage /embauche (via les ateliers d'initiation au Portefeuille d'Expériences et de Compétences en L2).

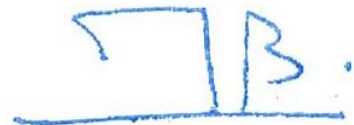
- A ce dispositif diversifié et présent à tous les niveaux de la Licence, s'ajoutent des actions ponctuelles intégrées dans le cadre des UE : entretiens avec des professionnels dans le cadre des UE PPE ou "options stage en L3", dans le cadre également des enseignements de collecte d'information par entretiens semi-directifs auprès de responsables de structures/ services du domaine public ou privé et liés à l'aménagement du territoire et au développement territorial.

Même si le stage n'est pas obligatoire pour deux parcours de la licence, les étudiants des trois parcours suivent tout de même des enseignements dédiés. Ainsi, l'accent est mis sur la démarche de recherche de stage plus que sur le stage lui-même.

5. Conseil de perfectionnement et commissions paritaires

Si les conseils de perfectionnement existent et fonctionnent au niveau des deux spécialités DAST et LTDT du Master Géographie, Aménagement, Sociologie, l'expérience a montré la difficulté de la mise en place d'un tel dispositif en Licence et la formation Géographie et aménagement n'est pas la seule concernée.

Il faut noter qu'une réflexion est menée au niveau de l'UPPA pour établir les modalités de mise en œuvre d'un conseil de perfectionnement au niveau Licence. La Licence de Géographie et aménagement prend part aux discussions et mettra ce conseil en place selon les modalités qui seront arrêtées par l'établissement.



Michel Braud
Vice-président de la CFVU